

République Française *Date de convocation : 15 décembre 2024*
 Département de *Date d'affichage et mise en ligne*
 Saône-et-Loire *: 19 décembre 2024*

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE
Séance du 18 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre 20 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 14
 Présents : 8
 Votants: 13
 Pour: 13
 Contre: 0
 Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON

Représentés: Maxime TERRET par Laurence CHOMIENNE, Marie José BERNET par Rachel HAMET, Jean-Yves MIDEY par Josiane CASBOLT, Grégory BARBET par Catherine CANARD, Marie-Claude WILSON par Claude BOISSON

Excusés: Mathieu TRIBOULET

Absents:

Secrétaire de séance: Mireille PERRET

Objet: Chèques CADoc 2024

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de verser des « Cado-Chèques » au personnel communal en fin d'année soit 560 € ht au total.

Le Conseil Municipal décide.

Après en avoir délibéré, (13 pour, dont 8 présents et 5 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de verser des « Cado-Chèques » pour l'année 2024 pour un montant total de 560 € ht.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
 Josiane CASBOLT

 Le Maire
 Josiane CASBOLT

Sécretaire de séance
 Mireille PERRET

